



Délibération examinée
en séance du Conseil Municipal du Vendredi 9 juin 2023

Présents :

- Alain BRUNEEL, Maire
- Emmanuelle MADOUX et Alain ROLLOS, Conseillers municipaux délégués
- Amandine DUQUESNOY, Nathalie KAROLEWICZ, Jean-Michel MOREAU, Marie-Jeanne TAUSSIN, Virginie FOURMAUT, Cédric CAUPIN, Marie-Christine LANCEZ, Corentin KACZKA, Conseillers municipaux

Excusés et représentés lors de la séance :

- Jeanne-Marie DELMAIRE, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Emmanuelle MADOUX
- Claude SOMBRIN, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Amandine DUQUESNOY
- Nina LAHSSEN, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Cédric CAUPIN
- André LEGER, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Jean-Michel MOREAU
- Jean-Claude DUBRUNQUEZ, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Alain BRUNEEL

Excusés, non représentés :

- Delphine ZAGACKI
- Jean-Marie DELANNOY

Absent, non excusé :

- Thierry PAMART

➤ **Délibération n°1 : Election des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

Contexte législatif : Arrêté préfectoral du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023

Nombre de délégués et suppléants à élire : 5 délégués et 3 suppléants

Mode de scrutin : En application des articles L.289 et R.133 du code électoral, les délégués et les suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Composition du bureau électoral :

- Alain BRUNEEL, Président
- les 2 conseillers municipaux les plus âgés présents lors de la séance : Marie-Jeanne TAUSSIN et Nathalie KAROLEWICZ
- et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes présents lors de la séance : Corentin KACZKA et Amandine DUQUESNOY.

Nombre de liste déclarée avant l'ouverture du scrutin: 1 liste intitulée « L'humain d'abord », composée des candidats suivants :

- Alain BRUNEEL
- Amandine DUQUESNOY
- Alain ROLLOS
- Emmanuelle MADOUX
- Claude SOMBRIN
- Nina LAHSEN
- André LEGER
- Marie-Jeanne TAUSSIN

Dépouillement et résultats :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 16
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 16

A- Quotient électoral pour l'élection des délégués : 3.2

Les délégués élus sont : Alain BRUNEEL, Amandine DUQUESNOY, Alain ROLLOS, Emmanuelle MADOUX et Claude SOMBRIN.

B- Quotient électoral pour l'élection des suppléants : 5.33

Les suppléants élus sont : Nina LAHSEN, André LEGER et Marie-Jeanne TAUSSIN.

Affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune le 12/06/2023.

Alain BRUNEEL
Maire de Lewarde

